



**Intervention de Madame Amina BENKHADRA
Ministre de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement
à l'ouverture du 1^{er} Colloque international de l'AC-MEDD**

(Rabat, le 21 avril 2010)

**Monsieur le Wali de Rabat,
Monsieur l'Ambassadeur du Canada au Maroc,
Monsieur le Directeur général de l'Office National de l'Eau Potable et de l'Office National de
l'Electricité,
Monsieur le Président de la commune de Souissi,
Mesdames et Messieurs,**

Il m'est particulièrement agréable de participer à l'ouverture de ce 1^{er} Colloque international de l'Alliance Canado-Marocaine pour l'Environnement et le Développement durable organisé sous le thème « Eau, Environnement et Développement durable ».

Cette rencontre intervient dans une conjoncture de **mobilisation nationale** en faveur de la protection de l'environnement et du développement durable à l'occasion de l'inscription de notre pays dans la dynamique planétaire de la célébration du 40^{ème} anniversaire de la **Journée de la Terre**.

Comme vous pouvez le constater, cette célébration se traduit par la réalisation sur le terrain d'importantes actions, notamment en matière d'éducation et de sensibilisation à la nécessité de protéger notre environnement, de préserver notre patrimoine naturel et culturel et de modifier nos comportements et nos modèles de production et de consommation.

Ces actions se déroulent particulièrement à Rabat, qui figure parmi les six villes premières de cet événement, mais irriguent l'ensemble du territoire national car nous sommes bien conscients de la nécessaire mobilisation de l'ensemble des acteurs au niveau de toutes nos collectivités territoriales.

En fait, cet élan vertueux s'inscrit d'abord, et surtout, dans le cadre de la **dynamique globale** de notre pays et du vaste chantier de réformes et de programmes d'envergure entrepris sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi, Que Dieu L'assiste, afin de protéger notre environnement et d'assurer un développement économique et social durable et intégré.

Ce véritable projet de société se trouve aujourd'hui particulièrement illustré par l'élaboration de la **Charte Nationale de l'Environnement et du Développement Durable**, conformément aux Hautes instructions de Sa Majesté le Roi que Dieu L'assiste, afin de **renforcer notre gouvernance** et **stimuler notre action environnementale**.

Mesdames et Messieurs,

Au niveau mondial, votre rencontre se tient aussi quatre mois après la **conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Copenhague** et dans une conjoncture d'attente et d'espoir de la part des pays en développement quant à la mise en place d'un **instrument global et juridiquement contraignant** leur permettant d'accéder aux **financements** nécessaires et aux **technologies** appropriées et de **renforcer leurs capacités humaines**.

Leur développement durable en est largement tributaire.

Mesdames et Messieurs,

Notre politique environnementale se veut ambitieuse et globale. Elle nous a déjà permis de lancer des programmes d'envergure, notamment en matière **d'Assainissement liquide, de Gestion des Déchets, de lutte contre la pollution industrielle, d'atténuation et d'adaptation aux changements climatique, Amélioration du cadre de vie des populations**.

Ces programmes, menés selon une approche territoriale, partenariale et intégrée, sont accompagnés d'efforts en matière **d'éducation et de sensibilisation** et d'un renforcement continu de notre dispositif **législatif et réglementaire**, de nos mécanismes de **financement** et de nos moyens **d'observation et de prospective**.

Mesdames et Messieurs,

Conformément à notre stratégie **énergétique**, plusieurs chantiers sont en marche, notamment en matière **d'énergies renouvelables**.

Les projets éoliens envisagés permettront de porter la capacité éolienne installée à plus de 1500 MW à l'horizon 2012. L'ambitieux **projet marocain d'énergie solaire**, qui portera notre puissance électrique installée d'origine solaire à 2000 Mw, sera réalisé selon une approche intégrée qui englobera des activités de formation, de recherche et de développement.

En matière **d'efficacité énergétique**, axe prioritaire de notre stratégie énergétique, nos programmes ciblent les principaux **secteurs consommateurs**, notamment l'industrie, le transport, le tertiaire et l'habitat.

Dans ce cadre, des **audits énergétiques** obligatoires et périodiques seront instaurés pour les unités grandes consommatrices d'énergie, notamment dans les secteurs industriel, tertiaire et du transport.

En mettant en place le **Fonds de Développement Energétique**, nous avons clairement montré la voie aux opérateurs privés qui pourront saisir les opportunités formidables d'investissement désormais ouvertes en matière de **services énergétiques**.

Nos actions dans le **secteur de l'eau** s'inscrivent dans le cadre d'une stratégie **innovante et intégrée** basée particulièrement sur une **gestion volontariste de la demande, un accès généralisé à l'eau potable et à l'assainissement**, la généralisation du **traitement** et de la **réutilisation** de l'eau dans nos villes et la **protection** et la **reconstitution de nos stocks souterrains**.

Mesdames et Messieurs,

Notre développement durable suppose également de donner une impulsion forte à **l'innovation technologique et à la recherche et développement** orientés vers le **développement durable**.

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais **saluer l'ISHEDD** pour les actions déjà entreprises au Maroc, notamment en matière de formation, de diagnostic environnemental et de proposition de solutions durables et adaptées en faveur de certaines communes, particulièrement en matière de gestion des déchets liquides et solides.

En fait, nous nous connaissons déjà dans les secteurs de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement et nous partageons la volonté d'aller encore plus loin. Ces secteurs constituent en effet des domaines privilégiés dans lesquels nos liens de coopération ont été initiés relativement tôt, tant au niveau institutionnel qu'entre nos entreprises, même si les moyens qui y ont été alloués n'ont pas toujours été très consistants et que certains domaines méritent manifestement qu'une plus grande attention leur soit accordée.

Nos actions de coopération passées ont particulièrement concerné :

- ✓ la production d'électricité et l'électrification rurale,
- ✓ la recherche pétrolière,
- ✓ l'efficacité énergétique (l'ACDI avait financé durant la 1^{ère} moitié de la décennie 90 d'importantes actions de gestion de la demande d'énergie dans les entreprises marocaines, notamment dans le secteur industriel),
- ✓ d'assainissement,
- ✓ les Mines et la Géologie (Formation en géologie et participation à l'Etude du Plan de Développement Minier) pour lesquels un Mémoire d'Entente de coopération existe depuis 1998.

D'ailleurs, les **discussions exploratoires et informelles** menées en 2009 entre nous deux pays dans la perspective d'un **accord de libre échange Maroc-Canada** ont confirmé tout l'intérêt des deux pays pour une coopération renforcée dans les secteurs de l'Energie, de l'Eau et de l'Environnement, permettant de **promouvoir les investissements directs et d'assurer un accompagnement financier et technique**.

Dans ce dernier registre, nous pourrions examiner la possibilité de soutenir, notamment sur le plan technique, le projet de centre de formation spécialisé dans l'éducation environnementale, que la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement envisage de créer.

Nous devons donc **relever le niveau d'exigence** que nous assignons à notre partenariat et conférer aux secteurs de l'énergie, de l'eau et de l'environnement un caractère prioritaire pour notre coopération.

Il s'agit bien de consolider et d'approfondir notre partenariat dans ces domaines et de bâtir une **coopération renouvelée**, basée sur des actions ambitieuses et de qualité, faisant appel à des approches innovantes et décentralisées, intégrant les dimensions institutionnelle et financière et faisant appel à de véritables partenariats industriels, sans occulter la dimension humaine, le renforcement des compétences, le transfert de savoir-faire et la diffusion technologique.

Notre coopération pourrait également revêtir une **forme triangulaire** afin, notamment, de soutenir les efforts de l'ONEP en matière de formation et d'assistance technique au profit de sociétés chargées du service de l'eau potable et de l'assainissement des pays d'Afrique de l'Ouest.

Je suis convaincue que vos discussions lors de ce colloque permettront de confirmer les opportunités réelles de coopération entre nos deux pays dans ces domaines et permettront une **inscription plus prononcée et plus large du Canada dans la stratégie globale du Maroc visant l'accélération de la croissance économique, la réduction de la pauvreté, l'amélioration du bien-être des populations, la protection de l'environnement et le développement durable.**

Je vous remercie de votre attention.